

Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean-Est, qui siège ce lundi 8 juin 2020 à 19:30 heures par voie téléphonique.

**SONT PRÉSENTS AU TÉLÉPHONE :**

LE MAIRE : M. FRANÇOIS CLAVEAU  
LA MAIRESSE-SUPPLÉANTE : MME KATIE DESBIENS  
LA CONSEILLÈRE : MME JESSICA TREMBLAY  
LES CONSEILLERS : M. YVAN THÉRIAULT  
M. ÉRIC LACHANCE  
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER  
M. DOMINIQUE COTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance par voie téléphonique, MME RACHEL BOURGET, directrice générale et secrétaire-trésorière, et M. PHILIPPE LUSINCHI, directeur général adjoint et urbaniste.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**109.06.20**

Il est proposé par Mme la conseillère Katie Desbiens, appuyée par M. le conseiller Dominique Côté et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en retirant le point #3 et de renoncer à l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. ACCEPTATION DES CLAUSES EN REGARD DU CONTRAT AVEC CONSTRUCTION JSD**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

**4. ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR DÉPLACEMENT D'AQUEDUC – INTERSECTION DE LA RUE DALLAIRE ET DU RANG 6**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Bruno a procédé à un appel d'offres public visant de déplacement d'une conduite d'aqueduc à l'intersection de la rue Dallaire et du rang 6 ;

**CONSIDÉRANT QUE** trois (3) entreprises ont déposé une soumission dont le résultat est présenté au tableau qui suit :

<b>Entreprise</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
1. Les entreprises Delorme	140 924.86 \$
2. Forage 3D	117 083.91 \$
3. Excavation R & R inc.	144 048.73 \$

## EN CONSÉQUENCE,

**110.06.20**

Il est proposé par M. le conseiller Dominique Côté, appuyé par M. le conseiller Yvan Thériault et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat pour le déplacement d'une conduite d'aqueduc à l'intersection de la rue Dallaire et du rang 6 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Forage 3D, au montant de 117 083.91 \$ taxes incluses, tel que recommandé par le Service de génie civil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA-CE)**

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par le Service des travaux publics de la municipalité de Saint-Bruno ;

**CONSIDÉRANT** le budget restreint pour les travaux publics ;

**CONSIDÉRANT** que notre réseau routier a besoin d'investissement à court terme.

**111.06.20**

Il est proposé par M. le conseiller Dominique Côté, appuyé par M. le conseiller Yvan Thériault et résolu à l'unanimité des membres présents de demander l'appui du bureau du député de Lac Saint-Jean, M. Éric Girard, dans le cadre de son programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) concernant les travaux qui suivent:

#	Secteur	Évaluation
1	Rang 6 ouest – Amélioration chaussée	8 360 \$
2	Rang 6 ouest - Machinerie utilisée	2 040 \$
3	Rue Fortin – Ajout éléments de sécurité	2 340 \$
<b>Total</b>		<b>12 740 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**112.06.20**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme la conseillère Jessica Tremblay de lever la séance. Il est 20 h 30.